



Lettre Municipale

Mai 2015

CALMONT de Plancatgé

MAIRIE



Fête des plantes
les 6 et 7 juin
2015



Sport Quilles
Magrin-Parlan



Les randonneurs
des 4 clochers
au royaume de
Pagnol !



Le
Conseil Municipal
d'Enfants remet un
chèque à l'Associa-
tion « Au pays des
Loupiots »



Elargissement
de la Route
Départementale 603



Les métiers
d'autrefois à
la Médiathèque

- Vie Communale**
- Finances**
- Vie associative**
- Portraits**
- Informations pratiques**

Le Mot du Maire

Comme chaque année, vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation graphique et synthétique du budget communal voté à l'unanimité par le conseil municipal dans sa séance du 9 Avril dernier.

Les charges de fonctionnement subissent une légère augmentation, due principalement au passage aux quatre jours et demi d'école, mais permettent de dégager un excédent bien supérieur à celui de l'année dernière, qui servira à financer les investissements prévus.

Les recettes progressent grâce à une évolution constante des bases fiscales, suite à l'arrivée de familles et d'entreprises nouvelles sur notre Commune et dans une moindre mesure, suite à une hausse limitée cette année à 1% des taux d'imposition. Cette augmentation de ressources est cependant atténuée par la baisse des dotations de l'Etat aux Communes pour la deuxième année consécutive et qui doit se poursuivre encore l'année prochaine.

La section d'investissement qui s'équilibre à plus de 800 000 Euros comporte une trentaine de nouveaux projets plus ou moins importants, allant de 1000 à 60 000 Euros environ, qui devraient être globalement financés sans avoir recours à l'emprunt.

Les plus importants sont l'extension du parking sous l'école de Magrin, la mise en souterrain des réseaux dans le secteur des "Tourelles de Magrin", la réfection d'une partie de la couverture de la basilique de Ceignac, la requalification de l'ancienne cantine de Ceignac qui permettra une utilisation modulable en une ou deux salles de réunions.

Un lourd programme de travaux de voirie est également prévu comme chaque année, avec notamment la réfection des abords et parking de la salle des fêtes de Milhac et parallèlement aux travaux du Conseil Départemental sur la RD 603, la Commune financera la réalisation d'un cheminement piéton sécurisé entre La Palousie et le stade, ainsi que la mise en souterrain des réseaux de téléphone, électricité et éclairage public dans la traversée de La Palousie et du Couderc.

Deux dossiers importants d'investissement prévus pour 2016 sont d'ores et déjà à l'étude, L'extension de la médiathèque communale par le « cabinet d'architecture TRIADE » de Rodez et la réfection de la station d'épuration de Calmont par le bureau d'étude « Aveyron Ingénierie ».

Une réflexion est également engagée en vue du remplacement du tracteur et du matériel d'entretien des terrains.

Ce budget 2015 traduit la volonté de l'équipe municipale de maîtriser les dépenses de fonctionnement, limiter la fiscalité ainsi que l'endettement et poursuivre les investissements indispensables au développement de notre commune.

Christian VERGNES

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous tous les lundis de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h.

Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, chacun pour les affaires entrant dans la compétence de la Commission qu'il / elle préside. Pour cela, contactez le secrétariat de Mairie qui vous orientera.

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi (de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le mardi matin) et le samedi (de 9h à 12h).

Tél : 05.65.69.47.22 - Fax : 05.65.69.56.14

E.mail : mairie-calmont@wanadoo.fr - Site : www.mairie-calmont.fr

Les autres services

La Médiathèque Municipale

☎ 05 65 74 79 14 - E.mail : media-calmont@wanadoo.fr

• Mercredi de 14h à 18h • Vendredi de 15h à 18h • Samedi de 9h30 à 12h30.

Le Service Animation de la Commune

☎ 06 73 19 05 97 (Stéphanie PRATMARTY)

E.mail : secretariat@mairie-calmont.fr

L'Agence Postale Communale

☎ 05 65 71 42 60 - Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

☎ 06 79 91 15 70

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

La Déchetterie de Salmiech

☎ 05 65 74 45 61

Du mardi au vendredi l'après-midi de 15h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Les assistantes sociales

• Pour toute information ou prise de rendez-vous avec une assistante sociale, vous pouvez contacter le **Centre Médico-social 4, rue François Mazenq - 12000 RODEZ - 05 65 76 52 80** (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - 17h le vendredi).

• Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès (Tél. : 05 65 74 29 14) les permanences des assistantes sociales ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16h à 17h et les jeudis de 9h à 10h au Centre Médico Social.

Les membres du C.C.A.S.

• **Président de droit** : Christian VERGNES

• **Membres élus** : Anne-Laure ALBAGNAC, Dominique CAVAROC, Michel COUFFIGNAL, Alain CROZES, Stéphanie CROZES, Marie-Laure FUGIT,

• **Membres désignés** : Virginie BRU, Nadine CANAC, Annie COSTES, Gérard ENJALBERT, Amandine MAGNIETTE, Marie-Christine PUECH.

Les membres de la Commission de Révision des Listes électorales

• **Membres désignés par la Préfecture** : Hervé COLOMB, Paul COLOMB, Jacqueline GALTIER, Alain RESSEGUIER,

• **Membres désignés par le TGI** : Jean-Paul GARY, Odile MARTY, Pierre MONTJAUX, Marie-Christine PALAYRET.

Les membres de la Commission des Impôts directs

• **Président** : Christian VERGNES,

• **Commissaires titulaires** : Marc ANDRIEU, Michel COUFFIGNAL, Marie-Christine MAZARS, Jean-François REY, Dominique CAVAROC, Christian MAZARS, Elian BOUSQUET, Didier GAYRARD,

• **Commissaires suppléants** : Annie COSTES, Stéphanie CROZES, Nathalie PEGORIER, Didier SAILLAT, André DAUDÉ, Gérard COURBIN, Yvon FABRE, Joëlle BATHELOT.

La Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast

☎ 05 65 46 64 96

Site Internet : www.cc-cassagnesbegonhes.fr

Courriel : contact@cc-cassagnesbegonhes.fr

Elargissement de la RD 603

Espérés et demandés depuis des années, les travaux d'élargissement de la Route Départementale 603 (de la Palousie jusqu'au passage à niveau) ont débuté et sont prévus pour une durée de 4 mois.



Les entreprises SOTRA-MECA (de Villefranche de Rouergue) et EUROVIA sont en charge des terrassements et de la chaussée qui sera ainsi portée à 5,50 mètres.

En parallèle, une voie piétonne sera créée : côté cimetière, de La Palousie au Couderc puis côté opposé, du Couderc jusqu'au stade "J-L BRUGIER". Au Couderc, un îlot central permettra la traversée de la route et sécurisera l'entrée du village en réduisant la

vitesse des automobilistes.

Ces travaux d'un coût de 260 000 € sont financés par le Département et la commune de Calmont participera à hauteur de 26 600 € pour la voie piétonne.

La route sera partiellement barrée selon l'avancement des travaux : diverses déviations seront mises en place.

Périscolaire : un bilan positif

Depuis la rentrée 2014, les 2 sites de "l'école publique La Nauze" sont passés à la semaine de 4 jours et demi.

Les enfants du site de Magrin participent aux activités les lundis et vendredis de 15h25 à 16h40. Ceux de Ceignac, les mardis et jeudis aux mêmes horaires.

Les associations de la commune ont répondu positivement à l'appel de la municipalité qui a mis en place diverses activités péri-éducatives : quilles, tennis, football, espagnol...

Des animateurs ont également été embauchés pour faire participer les enfants aux animations culturelles, artistiques, sportives et loisirs éducatifs....

Un questionnaire distribué aux parents montre une satisfaction élevée. De plus la majorité des enfants scolarisés y participent : pour le site de Ceignac, 38 enfants sur 41 sont inscrits et pour l'école de Magrin 66 sur 73.

Les activités se déroulent par groupe de 14 enfants maximum pour les petits et 18 pour les grands. Deux groupes sont présents à Ceignac contre 5 à Magrin.

Au Conseil Municipal d'Enfants

Les enfants du conseil municipal de Calmont ont récemment organisé une tombola afin de collecter des fonds en faveur de l'association "Au pays des loupiots".

Super idée puisque avec l'aide et la participation de la commune de Calmont, lors d'une petite réunion amicale et en présence de son maire Christian Vergnes, ils viennent de remettre à la présidente de l'association, Sandrine Damestoy, la coquette somme de 300 €. Cet argent sera utilisé pour l'achat de tablettes numériques.

Cette association a été créée en 2010. Constituée de bénévoles elle a pour but d'agrémenter le vécu de l'hospitalisation de l'enfant et de sa famille, en pédiatrie et néonatalogie sur l'hôpital de Bourran.

A noter que c'est la fin du mandat, un nouveau conseil municipal sera élu courant juin pour 2 ans.

A vous de covoiturer maintenant !

L'aire de covoiturage entre le giratoire des Molinières (R.N. 88) et la R.A.G.T. Plateau Central vient d'être mise en service. Elle peut accueillir

- Vous vous rendez régulièrement à Rodez ?
- Accepteriez-vous de rendre service en transportant un habitant de la Commune ?
- Vous souhaitez vous rendre à Rodez mais vous n'avez pas de véhicule ?

Dans les 2 cas merci de vous faire connaître en mairie, laquelle se chargera de vous mettre en relation.

25 véhicules ; une extension sera très certainement envisagée dans les prochaines années pour ce point stratégique qui le deviendra encore plus lorsque l'échangeur de l'axe routier Toulouse-Lyon sera opérationnel.

Il s'agit de la 14^e aire aménagée en Aveyron sur les 80 programmées d'ici 2017.



La commune a cédé le terrain au Département qui a financé les travaux, d'un coût de 110 000 €. L'entreprise locale TEYSSÈDRE, paysagiste, a été chargée d'arborer les lieux. Comme sur l'ensemble des réalisations, une signalétique propre au covoiturage a été mise en place.

Un abribus a également été aménagé sur cet espace ; il servira aux usagers des bus des lignes desservant Naucelle, Rieupeyroux et Villefranche de Rouergue.

Horaires des bus transitant par l'arrêt aux Molinières en direction ou en provenance de Rodez :

- **Départ des Molinières** : 7 h 10 du mardi au vendredi - 8 h 05 les lundis et les jours de rentrée scolaire - 8 h 25 du lundi au vendredi
- **Arrivée aux Molinières** : 12 h 35 les mercredis en période scolaire - 17 h 35 les vendredis en période scolaire - 17 h 40 et 18 h 40 du lundi au vendredi.

Très belle initiative qui mérite d'être soulignée...

Animations jeunesse



Trop de neige, route fermée : la journée ski de ce trimestre a été annulée. Toutes les autres activités ont eu du succès notamment les ateliers cuisine et la sortie à Aquavallon. A noter cette année une nouveauté, le séjour équitation du 13 au 15 Avril au domaine de Gaillac à Sauclières. 12 jeunes filles et leurs 2 animatrices ont vécu pendant 3 jours dans le monde du cheval. Malgré un lever à 7h30, difficile pendant les vacances

les balades proposées aux 2 groupes, débutantes et confirmées faisaient vite oublier la fatigue. Ensuite par équipe de deux, les cavalières devaient s'occuper de leur cheval : soins, repas...

Merci à Ingrid, animatrice équitation qui a su s'adapter à tous les niveaux, et à l'accompagnatrice Chrystel pour son aide dans les tâches quotidiennes.

Au programme pour la prochaine période : animation avec la fédération de pêche, préparation d'une exposition avec Nathalie Andrieu lors de la fête des plantes et soirée surprise pour tous organisée par le Conseil municipal des enfants.

La Communauté de Communes Viaur Céor Lagast organise un Accueil de Loisirs Sans Hébergement du 6 juillet au 7 août. Les activités destinées aux enfants domiciliés dans les communes de Calmont et Sainte Juliette, se dérouleront sur le site de l'école de Magrin.

L'ALSH : Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. Inscriptions : samedi 30 Mai de 9h30 à 12h sur le site de l'école de Magrin.

Vie scolaire

Ecole Marie-Emilie Art, Sport, Voyage...

Le deuxième trimestre s'est terminé en beauté avec le spectacle des élèves intitulé « Soirée Télé » qui a enchanté les parents. Une soirée où petits et grands ont montré leur dynamisme et leur sens du spectacle. Il faut dire que celui-ci se préparait depuis quelques semaines et que les enfants étaient fiers de montrer à leur famille leur savoir-faire. Une manière différente mais très efficace de travailler les compétences scolaires.



Au cours de ce troisième trimestre, nous rendons des couleurs à la cour de récréation avec la réalisation de la fresque murale par tous les élèves guidés par l'artiste Jokolor Le thème retenu par les élèves est le « regard ». Mi-mai, la classe CM est partie vers l'Alsace à la découverte de cette région chargée d'histoire et à l'environnement magnifique. Des séances piscine sont programmées pour toutes les classes ainsi que des voyages scolaires à la journée pour les CE, SG/CP et Maternelle. Le mardi 30 juin ce sont tous les élèves du cycle 3 du secteur qui se retrouveront à Ceignac pour une matinée sportive en atelier (rando, pétanque, rugby, quilles). Ils seront rejoints l'après-midi par leurs copains des cycles I et II pour un concert d'Henri Corbeau. Une belle manière de finir l'année tous ensemble dans la joie !

Et voilà encore une année scolaire qui se terminera... et qui laissera place aux vacances !!



Le carnaval de tous les enfants !

Le samedi 21 mars, à la salle des fêtes de Magrin, la soirée Carnaval réunissait l'école Publique La Nauze et l'école Marie-Emilie.

Organisé conjointement par les bureaux des écoles publiques et privée, ce rendez-vous convivial a connu une nouvelle fois un vif succès auprès des parents, des enfants et des professeurs des écoles qui sont venus nombreux. Tous les participants s'y sont investis en confectionnant des « plats maisons » et des déguisements plus recherchés d'une année sur l'autre ! Bref, l'occasion pour les enfants des deux écoles d'échanger, et d'apprendre à mieux se connaître en oubliant l'appartenance "privé" ou "public"...



Médiathèque Municipale

"Pichons mestiers d'un còp èra"

→ C'est une exposition bilingue occitan-français qui s'offre à vous en mai et juin. Pas moins de 19 panneaux racontent les petits métiers d'autrefois qui animaient les rues des villes et villages (lavandières, maréchaux-ferrants, tisserands, charbonniers...).



→ A voir absolument au cours de cette même période, l'habitat et les outils des paysans d'autrefois, miniatures en bois et fer réalisées depuis 15 ans par M. Gilbert REY (Magrin) : un talent incontestable !

Et aussi → *Démonstration de vannerie, de dentelle aux fuseaux (avec initiation de quelques points basiques), de typographie et présentation des vieux outils agricoles par quatre passionnés, Mme Corine LAFARGE, M. Gilbert GOMBERT, M. Alain CROZES et M. Gilbert REY le Samedi 20 juin de 9h30 à 12h.* Toute personne intéressée, adhérente ou non à la Médiathèque, est cordialement invitée à découvrir tous ces savoir-faire ! La matinée s'achèvera par un apéritif en présence de M. le Maire et de Conseillers Municipaux.

De la couleur du 20 juin au 29 Juillet...

...avec les toiles de Mme Jacqueline BOU, autre talent caché de la Commune. Si elle utilise essentiellement la peinture à l'huile, elle s'oriente depuis quelque

temps vers l'art abstrait. Amatrice ? Certes mais le trait en vaut le détour !

Des histoires et des arts créatifs en septembre

→ **Et de 7 :** rendez-vous est donné aux enfants le Vendredi 4 septembre pour la 7^e édition de la **Nuit de la Médiathèque**. De jeunes auteurs / illustrateurs en herbe viendront raconter les histoires en kamishibai qu'ils ont écrites et illustrées à plusieurs mains lors des activités périscolaires d'avril.

→ **Peintures, Mosaïques, sculptures** seront exposées durant tout le mois. De belles œuvres en perspective minutieusement réalisées par les enfants et adultes, adhérents du Club de Peinture du Céor.

Ecole Publique La Nauze (Magrin) Notre voyage dans le temps continue...

Après les dinosaures et l'homme de Cro Magnon, nous nous sommes intéressés aux artistes de la fin de la préhistoire en allant visiter le musée Fenaille avec ses statues menhirs. L'après-midi même, nous avons fait un bond dans le Moyen Age en observant les traces de cette époque sur les façades de la place du bourg et en visitant la cathédrale de Rodez.



Nous nous sommes ensuite penchés sur le patrimoine communal avec l'aide de l'association "Le Plancatge" qui nous a proposé une visite de la basilique de Ceignac et du village de Calmont. Nous avons ainsi pu découvrir la vie de la famille d'Arpajon et l'historique de notre commune. Savez-vous que la basilique abrite le priant de Jean d'Arpajon ?

Le Budget Primitif Communal 2015

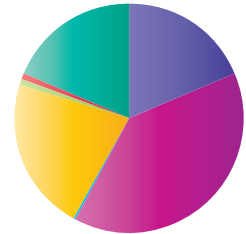
Section de fonctionnement

* Sont indiqués en italique les chiffres du budget communal 2014, pour mémoire.

Dépenses

1 267 274 €
1 219 378 € *

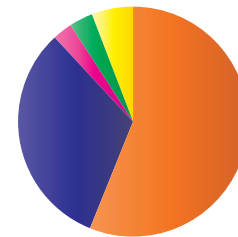
Charges de gestion générale	236 642 €	251 643 €
Charges de personnel	495 798 €	474 664 €
Atténuations de produits	5 000 €	2 500 €
Autres charges de gestion courante y compris amortissement	276 126 €	274 829 €
Charges financières (intérêts)	9 250 €	9 876 €
Dépenses imprévues	10 000 €	10 000 €
Virement à la section d'investissement	234 458 €	195 866 €



Recettes

1 267 274 €
1 219 378 € *

Contributions directes	712 757 €	694 554 €
Dotations et Participations	404 948 €	406 449 €
Revenus des Immeubles	36 500 €	31 000 €
Atténuations de charges	40 189 €	26 267 €
Taxes funéraires	72 880 €	61 108 €
Redevances diverses		



Section d'investissement 826 207,48 €

Les principaux programmes

Opérations	Montant global
Voirie et réseaux divers	164 133,14 €
Chemin piétonnier RD 603	26 600 €
Mise en souterrain électricité Les Tourelles Magrin	33 800 €
Toiture Basilique Ceignac	20 420 €
Parking Ecole de Magrin	37 360 €
Remplacement Tracteur - Service Technique Municipal	58 800 €

Les opérations d'investissement seront financées en partie par des subventions (79 363,14 €), le virement de la section de fonctionnement (234 458 €), le Fonds de Compensation de T.V.A. et la Taxe d'Aménagement (135 160 €), l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'année 2014 (262 362,16 €), les amortissements des travaux (47 670 €), un prêt (26 060,41 €)...

Subventions allouées aux associations pour l'année 2015

Espoir Foot	1450 €
Foot Le Plô	105 €
Sport Quilles Magrin/Parlan	1885 €
Tennis Club "La Route d'Argent"	2355 €
Sport pour tous Ceignac/Magrin	650 €
Calmont Sport Nature	270 €
Randonneurs des 4 clochers	320 €
La Fanny (Pétanque).	90 €
Basket Luc-La Primaube	180 €
LSA (Rugby - La Primaube)	180 €

Arabesque (Danse - Flavin)	120 €
Bruits de Couloirs (Théâtre - La Primaube)	210 €
Club "Les Bons Vivants" (3 ^e âge)	1000 €
Le Plantcatge (Patrimoine)	500 €
Chasse Magrin/Parlan	200 €
La Milhacoise (Comité des Fêtes)	500 €
Comité d'animation de Ceignac	500 €
Comité d'animation de Magrin	500 €
Association Calmont de Plantcatge (Fête des Plantes)	500 €

Le Budget CCAS (Centre communal d'Action Sociale) 2015 de la Commune

La Section de Fonctionnement s'équilibre à 6 175 €. Ce budget permet d'aider notamment l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural), l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies), Antenne Solidarité Lézérou, la Ligue contre le cancer, les Restos du cœur, le Secours Catholique, la F.F.A.C. (Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles), les familles rencontrant des difficultés passagères...

Les recettes proviennent principalement d'une subvention du budget général de la commune.

www.lafetedesplantes.fr

Les samedi 6 juin et dimanche 7 juin 2015 se tiendra à Calmont-de-Plancatge la 14^e édition de la Fête des plantes.

Elle réunira sur la place du village environ 30 exposants: pépiniéristes spécialisés producteurs de plantes originales et variétés anciennes, et artisans proposant des produits autour du thème végétal bien sûr.



Comme chaque année des animations seront proposées au public : sortie botanique (dimanche 10h), conférence sur le thème des insectes pollinisateurs (samedi 15h) présentée par Vincent Albouy, animation d'un stand par le CPIE du Rouergue "Jardiner au naturel" (samedi). Des animations seront également proposées aux enfants et pour les messieurs Jean Michel Galtier présentera sa collection d'outils anciens.

Renseignements sur le site : postmaster@lafetedesplantes.fr

ADMR Association de Brienne et Viaur

L'association qui intervient sur les communes de Calmont, Flavin, Le Monastère, Luc-la-Primaube, Olemps, Rodez et Sainte-Juliette sur Viaur propose des services déclinés dans quatre gammes :

- **AUTONOMIE** avec des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap, ou de retour d'une hospitalisation : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement, téléassistance Filien ADMR, livraison de repas à domicile...
- **DOMICILE** avec les services de ménage, repassage, petits travaux de bricolage et de jardinage.
- **FAMILLE** avec des solutions de garde d'enfants à domicile ou en accueil collectif, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)
- **SANTÉ** avec les soins d'hygiène et infirmiers à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap et soins infirmiers pour tous (SSIAD).

Les responsables et les référents (manquant Suzy Costes, Martine Bonnichon, Paul Fraysse, Reine Tarayre).



- Nicole COSTES, Reine TARAYRE (Olemps)
- Elisabeth DE RIVOIRE (Ste Juliette et Magrin)
- Suzy COSTES, Paul FRAYSSE (Luc)
- Jeanine VERDIER (Calmont - Magrin)

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au : 18, place du Ségala 12450 La Primaube
Tél : 05 65 42 71 98 - Mail : laprimaube@fedes12.admr.org

Michel CAILHOL préside l'équipe de bénévoles, Nadine ROQUES en est la vice-présidente.

Dans chaque secteur des référents sont à votre écoute pour répondre à vos interrogations :

- Martine BONNICHON, Monique GUIBERT, Françoise IZARD (La Primaube)
- Anne-Marie ARNAL, Simone CAMBOULIVES (Flavin)

Le programme festif du Comité d'Animation de Ceignac

Répondant à l'invitation de Jean-François BOYER, une trentaine de personnes ont participé à l'assemblée générale du comité qui s'est tenue le 13 février dernier.

Les diverses animations de l'année écoulée ont été rappelées avec, notamment, le 8 novembre, les retrouvailles des anciens et actuels membres pour fêter les 40 ans du comité.

Après l'approbation à l'unanimité des bilans (moral et financier) de 2014, les projets pour 2015 ont été présentés :

- **Le Printemps de Ceignac, le 25 avril**
- **Fin juin (date à préciser), proposition d'allumer le feu de la Saint-Jean**
- **Incontournable, la fête locale des 14, 15 et 16 août**
- **Le 3 octobre, les inévitables bandas**

Sans oublier la dernière nuit de l'année 2015, où le savoir-faire



du comité, reconnu de tous, s'évertue, dans une décoration sublime, avec un excellent orchestre, un repas et un service de qualité,

à faire de cette transition l'un des moments forts de l'animation Ceignacoise.

Enfin, le bureau, intégralement reconduit, a connu quelques petites mutations dans les fonctions avec : Jean-François BOYER à la présidence assisté aux finances d'Isabelle BURG, Gilbert CONSTANS et Emilie TERRAL ; au secrétariat, Guillaume DINTILHAC et Cyril ANDRIEU.

La Fanny - Ceignac

Le club de Pétanque composé d'une quinzaine de licenciés, a participé la saison passée à tous les championnats départementaux avec en point d'orgue, une place de finaliste en coupe du comité, perdue face au club de la PJ Millau.

Nous organisons le samedi après midi de la fête de Ceignac, un concours de doublettes ouvert à tous (récompensé avec de nombreux lots), ainsi qu'un concours réservé aux enfants.



Nos concours de belote, très appréciés en ce début d'année, reprendront au mois de septembre (tous les 4^e vendredis).

Enfin, pour ceux qui souhaitent faire une partie de pétanque amicalement, nous vous donnons rendez-vous à partir de 20h30 les vendredis soirs des mois de juillet et août sur le terrain de Ceignac.

A bientôt !

La fête de juillet à Magrin

L'été arrive à grand pas et le Comité des Fêtes de Magrin se mobilise pour vous proposer des festivités estivales comme chaque année exceptionnelles !!! Cette année, le retour du concours de pétanque est à noter.

Suite au succès de leur prestation de l'année dernière, les groupes LOL et LARSEN seront de retour pour enflammer le samedi soir. Vous pourrez vous restaurer sur place avec le traditionnel marché des producteurs. Après la réussite des deux précédentes éditions, la brasucade sera de la partie le dimanche midi. De ce fait, les **11 et 12 juillet**, vous aurez la possibilité de prendre du bon temps et de partager des moments de convivialité sur la place du village.

Tennis Club de la Route d'Argent

Après 9 mois d'existence, le nouveau club prend ses marques et les performances des joueurs sont au rendez vous.

En effet chez les jeunes par équipes, Chloé Carrara et Sarah Costes rencontrent Ramonville en quart de finale régionale dans la catégorie des 13/14 ans. Kevin Germain et Nathan Dupré se sont inclinés en huitième de finale régionale 13/14 ans face à Balma. Lauriane Sénézet et Adriana Conort joueront un quart de finale régionale 12 ans face à Cugnaux. Enfin, Tom Deltour, Thibaut Carrara et Théo Constans n'ont pas démerité en demi finale départementale 15/16 ans mais se sont inclinés face à Millau.

A noter qu'en adultes, l'équipe 1 garçon du club est actuellement tête de sa poule. En individuel, chez les jeunes, Chloé Carrara est championne d'Aveyron en 14 ans fille face à Sarah Costes. En adultes, Pierre Jean Taillefer (champion en titre) est toujours en course, ainsi que Patrice Laur, tous deux qualifiés pour les quarts de finale du championnat d'Aveyron.

A noter que Le Tennis club de la Route d'Argent a reçu le label de club formateur par la Fédération Française de Tennis. Seulement 3 clubs ont reçu ce label dans le département. Rodez et Villefranche sont les deux autres lauréats.

Les randonneurs font les "Baux" en Provence

Le bus s'arrête pile entre la Major et l'esplanade du MuCEM. Marseille. Nous y sommes. Le ciel, d'un bleu Provence cha-peaute la ville. La troupe des "randonneurs des 4 clochers" part, lentement, à l'assaut des ruelles ombragées du Panier, vieux quartier typique de la ville, dont le destin "bobo" sera comparable à celui du Marais parisien. C'est en pleine lumière que nous débouchons (non... pas le port de sa sardine !) sur le vieux port, son animation, ses "barcasses" à millionnaires et ses marchandes de poissons populaires (au fait, on n'a pas vu Honorine... !).

On monte la Canebière à gauche, on la redescend à droite (pour ne fâcher politiquement personne...) et l'on se retrouve à gravir les rues pentues menant à "Nostro Damo dé la Gardo". Sous le soleil, la montée est rude. Une pause piquenique avec casse croûte aux herbes (non... pas de Provence !) rompt notre jeûne... Et c'est, enfin, vers 13h que nous atteignons "la Bouno Maïre" aux habits d'or, perchée sur son clocher, majestueuse protectrice des pêcheurs et des marins. La troupe, éparpillée pour la visite, se regroupe et entame la descente vers le côté Est du vieux port.

Là, nous attendent le théâtre de la Criée et le bar de la Marine. Au comptoir duquel, par politesse, nous demandons des nouvelles de la "famille"...

Fanny ? "non, elle n'est pas là... elle anime le quine du perdant à la pétanque..." César ? "pas là non plus... il fait la promotion d'un aliment pour chien..." Marius ? "parti dénoyauter l'Olive en Grèce..." Et Panisse, maître voilier ? "...passé de la voile à la vapeur chez Seb, est en formation à Chaudes Aigues..." Bien... Et Escartefigue "lui, il est là... toujours capitaine du "ferriboite" ! Ferry boat que nous empruntons, dare dare, pour traverser le port. Deux minutes trente de croisière qui sont fatales à certains d'entre nous, victimes d'un mal de mer "carabiné" !

Nous terminons la visite de la ville par la traversée du MuCEM, musée à l'architecture magnifique, flottant entre ciel et eau à l'entrée du vieux port. A 16h, le bus quitte Marseille, et nous, à bord, les pieds dans les pantoufles rêvons à notre prochain arrêt : "saucisse, jambon de pays, laguiole", vrais reconstituants du marcheur aveyronnais (voire tarnais)... Le pied !!!

Sport quilles Magrin Parlan : la saison est lancée

Les sociétaires du SQMP n'ont pas attendu le début du championnat pour s'investir dans les diverses activités proposées soit par le club soit par les différents comités. Les jeunes minimes, cadets et ados ont ainsi participé, en nombre croissant, d'abord au stage organisé au Trauc pour le perfectionnement (10 participants plus 3 animateurs) le 12 mars, puis au combiné quilles bowling (13 participants- deux places dans les 10 premiers Lisa Bru 7^e et Antonin Rey 10^e) le 22 mars, et enfin presque tous (23 sur 24) à la Coupe du Midi depuis début avril.



Les seniors ont aussi, pour certains, choisi de concourir au combiné et le vainqueur de l'édition 2015 n'est autre que notre président David Labit tandis que Jérôme Enjalbert s'est adjudgé la 5^e place. La participation s'est renforcée avec l'épreuve suivante : l'excellent déjeuner amical concocté par la maison Sahuc de Ceignac le 29 mars où tous ont bien tenu leur place !

Le club accueillera plusieurs compétitions officielles du calendrier dont une manche du district Céor Lagast le 31 mai et surtout la finale individuelle départementale des écoles de quilles (challenge du Conseil Général) le 27 juin où près de 500 enfants de 8 à 12 ans sont attendus. Entre les deux, le concours amical est programmé en semi-nocturne le 12 juin.

Contacts : - David Labit (Président) : 06 82 32 17 29
- Magali Cayron (Secrétaire) : 06 14 76 35 66
- Jocelyne Regourd (école de quilles-jeunes) : 05 65 69 57 62

Activités du club des "Bons Vivants"

Les animations du club des Bons Vivants s'enchaînent :

Le samedi 14 mars, un spectacle ouvert aux résidents des maisons de retraite et de convalescence et réalisé par les humoristes "Les Vamps" a obtenu un réel succès et permis de passer une excellente après-midi.

Le 20 avril, par un temps idéal, le club organisait la rencontre des lundis du secteur 13 : près de 90 personnes ont participé qui à la marche, qui à la belote...



Et le jeudi 23 avril, a eu lieu à Magrin la journée annuelle du souvenir commencée par une messe célébrée à l'église par le père Gayraud à l'intention des aînés disparus et de ceux atteints par la maladie, suivie d'un repas préparé par le traiteur Costes à la salle des fêtes.

Et on danse !

Suite à la fermeture de la discothèque l'Agora, l'association musique et danses d'antan continue ses soirées à la salle des fêtes de Magrin. Dernière soirée le 5 juin. L'association se retrouve tous les 15 jours. C'est une centaine de personnes



qui viennent danser au son de l'accordéon en toute convivialité.

L'association remercie la municipalité pour avoir mis à notre disposition la salle des fêtes de Magrin.

Transports CCM Express

Une activité à l'image du e-commerce : en plein essor

Avec son siège social situé à Muret et ses 4 agences d'Albi, Auch, Calmont et Pamiers, CCM Express rayonne dans une bonne partie du Sud-Ouest pour l'acheminement de petits colis en express.

Pilotée par le responsable d'exploitation M. Jean-Philippe CHAUDANSON, l'agence de Calmont, implantée depuis un an au Parc d'activités de Montvert, est la plus importante des quatre en terme de volumes et de moyens humains.

En effet, pas moins de 30 salariés sillonnent chaque jour le Département de l'Aveyron pour livrer avant 13 heures plus de 2000 colis en provenance du centre de stockage d'Albi et collectés la veille aux quatre coins de l'Hexagone.

CCM Express travaille principalement pour le compte de sociétés de transport telles que Chronopost, DHL, Fedex, Colis Privé... et propose également la réalisation de courses "taxi-colis" au niveau national et européen.

Infos pratiques

4 défibrillateurs pour augmenter les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire

Depuis 2010, quatre défibrillateurs automatisés sont à disposition du public.

Ils sont respectivement situés à Calmont (près de la mairie), à Ceignac, Magrin et Milhac (à l'entrée des salles des fêtes).

Après la pose d'électrodes sur la peau du patient, la machine analyse de façon entièrement automatique l'activité de son cœur et délivre un choc électrique si nécessaire. L'appareil est utilisable par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé ; il suffit de suivre les instructions orales qu'il délivre.

Ce geste médical doit être effectué le plus rapidement possible !

Pour les amateurs de Sport Auto !

Le Samedi 11 juillet, les bolides du Rallye du Rouergue foudroyeront l'asphalte de la commune avec un 1^{er} passage à 11 h 30 et un 2^e à 17 h.

En provenance de la commune de Ste Juliette, ils traverseront La Devèze, La Carrière, Le Sériès et La Croix d'Estribes, l'arrivée de l'étape étant programmée dans le village de Calmont.

Des associations communales tiendront un point buvette au Caussanel.

Un sentier piéton reliera la Prade (Calmont) au Caussanel pour offrir le meilleur point de vue aux spectateurs.

Retrouvez les actualités de votre Commune sur www.mairie-calmont.fr

SIGNOVIA trace sa route !

Installé depuis 2012 à Rodez, M Victor DURIVAL, gérant de l'entreprise SIGNOVIA, a déménagé en février 2014 dans le Bâtiment Transcoursés près du centre SOBEGAL, pour bénéficier de locaux plus adaptés et accessibles.

Fort d'une expérience de 12 ans dans le milieu, il dirige quatre salariés ainsi que du personnel saisonnier.

SIGNOVIA propose ses services aussi bien aux collectivités qu'aux entrepreneurs de travaux publics en sous-traitance.

L'entreprise assure quatre types de travaux :

La signalisation routière horizontale : marquage au sol de bandes blanches, passages piétons... Réalisation de jeux d'écoles, tracés sportifs...

La fourniture et pose de signalisation verticale : panneaux de signalisation de police, signalétique, panneaux directionnels...

La réalisation d'aménagement urbain : application de résine gravillonnée, pose de mobiliers urbains (potelets, bancs...)

Le déneigement de la voirie

Elle intervient également dans le cadre de la mise aux normes en matière d'accessibilité extérieure des Etablissements Recevant du Public.

Son rayon d'activité s'étendant actuellement aux départements limitrophes de l'Aveyron, l'objectif de M. DURIVAL est de privilégier à terme le développement de SIGNOVIA dans le 12 !

Deux des trois véhicules de chantier et le nouveau poids lourd.



Extension de la maison de convalescence "Les Tilleuls"

L'aile "Maison des Sœurs de St Joseph" sera démolie (950 m²) cet été pour construire le nouveau pôle de rééducation cardiaque (2500 m²). Un chantier important au cœur du village de Ceignac !

Que faire de ses déchets végétaux ?

(déchets verts provenant des activités de tonte, élagage, taille...)

⊗ Il est interdit de les brûler à l'air libre (cf. Circulaire interministérielle du 18/11/2011)

Mieux vaut opter pour les solutions suivantes :

😊 Les broyer pour le compost et le paillage du jardin

😊 Les apporter à la déchetterie de Naujac (La Primaube) ou à celle de Salmiech

Infos utiles : www.ademe.fr "utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin"

Respectons la réglementation et les règles de bonne conduite entre voisins !

Vous souhaitez obtenir des informations, nous faire part de vos remarques... ? ...N'hésitez pas à nous écrire : Sur papier libre à retourner en Mairie ou à transmettre à un élu par courrier électronique à lettremunicipale-calmont@orange.fr via le site de la Commune à la Rubrique "Utiles - Nous contacter".